



FEDERACIÓN DE ASOCIACIONES DE ANTIGUOS FUNCIONARIOS INTERNACIONALES FÉDÉRATION DES
ASSOCIATIONS DES ANCIENS FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX FEDERACIÓN DE ASOCIACIONES
DE EX-FUNCIONARIOS INTERNACIONALES

Palais des Nations, Genève, Suisse ; president@fafics.org ; secretary@fafics.org ; www.fafics.org

BUREAU DU PRÉSIDENT

AFICS NY, c/o Nations Unies, 405 E. 42nd St, salle U-400, New York, NY 10017

28 septembre 2026

Procès-verbal définitif de la réunion du Bureau de la FAFICS du 17 septembre 2026

Étaient présents : Darshak Shah (président), Clemens Adams, Adriana Gomez Saguez, Nancy Hurtz-Soyka, Maria Machicado, Aye Win, Juan Casas Zamora, Jayantilal Karia, Abdou Khadre Diakhate, Suzanne Bishopric, Delia Barcelona (secrétaire), Deborah Landey (rapporteuse)

Absent : Peter Wichmand (trésorier)

Décisions / Mesures à prendre

Président

- Rencontrera Catherine Pollard, sous-secrétaire générale chargée de la stratégie de gestion, de la politique et de la conformité.
- Rencontrera Robert van der Zee, représentant du Secrétaire général chargé du placement des actifs de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (UNJSPF).
- Rencontrera la délégation du Conseil des pensions de la FAFICS une fois que le rapport du Conseil des pensions aura été finalisé, afin de préparer la réunion de février.
- Annoncera à toutes les associations la composition du groupe de travail des associations chargé de préparer la 57^e session du Conseil.

Vice-présidents

- Maria Machicado

- Finalisera le projet de document sur les priorités stratégiques et le modèle de plan de travail, puis les transmettra aux membres du Bureau. Privilégier la simplicité.
- Intégrera à l'avenir les résultats dans le modèle de plan de travail.
- Rencontrera les commissions permanentes pour discuter des résultats et les inclure si possible.
- Proposera un processus de planification stratégique quinquennal s'appuyant sur l'expérience acquise au cours de ce cycle de planification des travaux.

- Clemens Adams

- Finalisera la note conceptuelle pour le 57^e Conseil à la suite de la discussion lors de la réunion du Bureau.

- Enverra un message de suivi aux associations pour leur rappeler la date limite du 25 septembre pour leurs commentaires et solliciter davantage de volontaires pour le groupe de travail des associations qu'il dirigera en vue de préparer le^{57e} Conseil.

Membres du Bureau

- Apporteront leurs contributions au modèle de plan de travail d'ici le 15 octobre.
- Enverront leurs suggestions de modifications concernant le dépliant « Qu'est-ce que la FAFICS ? ».

Secrétaire

- Préparera un résumé des principaux documents et ressources de la FAFICS à l'intention des nouvelles associations. Debbie et Maria apporteront leur aide.
- Diffusera les dates des réunions du Bureau.

Rapporteur

- Collaborera avec le président de la commission permanente de l'ASHIL sur la terminologie relative au rôle de la FAFICS en matière d'assurance maladie, afin de garantir la cohérence dans l'ensemble des documents et communications de la FAFICS.

Comité permanent des retraites

- Rédigera un bref document de travail pour la réunion du Bureau d'octobre sur les avantages et les inconvénients d'une représentation avec droit de vote de la FAFICS au sein du Conseil des pensions.
- Collaborera avec le rapporteur sur la terminologie relative au rôle de la FAFICS en matière de retraites, afin d'assurer la cohérence de l'ensemble des documents et communications de la FAFICS.

Comité permanent de l'ASHIL

- Collaborera avec le rapporteur sur la terminologie relative au rôle de la FAFICS en matière d'assurance maladie, afin de garantir la cohérence de l'ensemble des documents et communications de la FAFICS.
- - Partagera le modèle utilisé pour l'enquête sur l'assurance maladie avec la commission permanente chargée de la planification de la relève, afin d'assurer la cohérence.

Comité permanent chargé de la communication

- Mettra à jour le dépliant « Qu'est-ce que la FAFICS ? ».
- Rédigera une brève description des fonctions clés à l'intention des membres du groupe de rédaction.

Point n° 1 de l'ordre du jour : adoption de l'ordre du jour

1. L'ordre du jour a été adopté.

Point 2 de l'ordre du jour : Questions en suspens issues des décisions clés des deux dernières réunions du Bureau

2. Le secrétaire a indiqué que dix-neuf des vingt-sept points d'action issus des deux dernières réunions du Bureau ont été menés à bien. Celles qui restent en suspens concernent des travaux en cours ou figurent à l'ordre du jour d'aujourd'hui, notamment le suivi de la réunion du Conseil des pensions, qui implique des rencontres avec des hauts responsables de l'ONU et l'envoi d'une note à toutes les associations sur les résultats de cette réunion, la décision concernant la personne chargée de diriger l'évaluation des procédures électorales administratives, le point sur la viabilité financière, le résumé des principaux documents et ressources de la FAFICS destinés aux nouvelles associations, ainsi que les mises à jour du site web, y compris la brochure de la FAFICS.

Point 3 de l'ordre du jour : Points clés – Rapport du Conseil des pensions

3. Le président, Darshak Shah, et la présidente de la commission permanente sur les questions de retraite, Suzanne Bishopric, ont présenté un exposé.

4. Le président a indiqué que le rapport du Conseil des pensions n'avait pas encore été publié. Il avait rencontré Martha Helena Lopez, sous-secrétaire générale aux ressources humaines au Secrétariat des Nations unies, porte-parole du Conseil des pensions pour les agences, fonds et programmes, afin de discuter des conclusions de la réunion du Conseil des pensions et de la réunion prévue en février. Cet échange s'est avéré fructueux et a débouché sur un accord visant à renforcer la collaboration à l'avenir. Une réunion prévue avec Catherine Polard, sous-secrétaire générale chargée de la stratégie, de la politique et de la conformité en matière de gestion, n'a pas eu lieu et sera reprogrammée. Une réunion avec Robert van der Zee, représentant du Secrétaire général chargé du placement des actifs de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations unies (UNJSPF), était prévue dans le courant de la journée du 17 septembre. Le président rencontrera la délégation de la FAFICS auprès du Conseil des pensions afin de discuter de la préparation de la réunion du Conseil des pensions prévue en février. Il a également indiqué qu'il était nécessaire de renforcer la communication avec les associations sur les questions relatives aux pensions.

5. Le président du Comité permanent a indiqué que, lors de la réunion du Conseil des pensions, le leadership et l'expertise de la FAFICS avaient été largement reconnus et que le président actuel devrait toujours être présent. Une question, à savoir le budget, a fait l'objet de nombreuses discussions en raison de la proposition de délocalisation éventuelle des fonctions liées aux pensions. La motion de délocalisation n'a pas été approuvée par le Conseil des pensions. La question s'est posée de savoir qui devrait mener une étude plus approfondie sur cette délocalisation. Elle a souligné l'importance d'aligner les positions avec celles des participants actifs. Au cours de la discussion, il a été recommandé que le Bureau examine la possibilité pour la FAFICS de disposer d'un droit de vote au sein du Conseil des pensions. Historiquement, le Conseil des pensions est tripartite, et le nombre de sièges disponibles a déjà été fixé par l'Assemblée générale. Par conséquent, si la FAFICS devait disposer d'un droit de vote, cela aurait des répercussions sur la représentation des autres entités. La Commission permanente chargée des questions de retraite préparera un bref document présentant les avantages et les inconvénients d'une telle option, qui sera examiné lors de la prochaine réunion du Bureau.

Point 4 de l'ordre du jour : Rapport de la vice-présidente chargée des priorités stratégiques de la FAFICS et du plan de travail de la FAFICS

6. La vice-présidente, Maria Machicado, a présenté les priorités stratégiques proposées pour la FAFICS ainsi que le modèle de plan de travail de la FAFICS élaboré par un groupe de travail du Bureau sous sa direction. Les membres du groupe de travail sont Adriana, Delia et Peter.

7. Les travaux s'articuleraient autour de deux grands axes thématiques, à savoir les droits à pension et les prestations de retraite, ainsi que l'accès équitable à des soins de santé de haute qualité et abordables, et s'articuleraient autour de six domaines prioritaires stratégiques. Un modèle de plan de travail a été élaboré. Le président et les présidents des commissions permanentes ont été consultés. L'idée était de conserver la simplicité du modèle de travail et d'éviter le cloisonnement des activités.

Les six domaines prioritaires stratégiques de la FAFICS présentés étaient les suivants :

1. Protection des droits à pension et des prestations acquis et accumulés de tous les retraités des Nations unies :

Préserver les droits à pension et les prestations acquis et accumulés

- 2. Accès équitable à des soins de santé de haute qualité et abordables :** *plaider en faveur de régimes d'assurance maladie durables qui préservent la qualité, l'accessibilité et le caractère abordable des prestations de santé pour les retraités et les bénéficiaires*
- 3. Renforcer et élargir l'effectif de la Fédération et des associations :** *élargir et diversifier l'effectif de la FAFICS, renforcer les associations et garantir une représentation large, équitable et efficace dans toutes les régions*
- 4. Renforcer le plaidoyer fondé sur des données factuelles et le leadership :** *renforcer les capacités et la voix collective du président, des vice-présidents et des présidents des commissions permanentes afin d'anticiper les enjeux émergents, de dialoguer efficacement avec les décideurs et d'influencer les politiques touchant les retraités et les bénéficiaires*
- 5. Renforcer la bonne gouvernance au sein de la Fédération :** *veiller à la mise en œuvre intégrale de l'esprit et de la lettre du règlement intérieur de la FAFICS et des décisions du Conseil*
 - Planification stratégique : *élaborer une vision et une déclaration de mission communes ; identifier les priorités ; établir des plans de travail et des outils de suivi. Soutenir un processus de planification stratégique quinquennal*
 - Planification de la relève : *Favoriser à la fois la continuité et le renouvellement du leadership, et préserver la mémoire institutionnelle grâce à de nouvelles compétences et modalités de collaboration*
 - Mise en place d'un cadre de responsabilité : *veiller à ce que les rôles, les responsabilités, la prise de décision et le compte rendu soient clairement définis et mis en œuvre conformément aux statuts et au règlement intérieur de la FAFICS, avec des mécanismes concrets permettant de suivre la mise en œuvre des décisions du Conseil et du Bureau et de rendre compte des progrès et des résultats*
 - Collaboration avec le Conseil : *améliorer la pertinence de la réunion annuelle du Conseil et accroître la participation des membres du Conseil aux délibérations tout au long de l'année ainsi qu'aux processus décisionnels, y compris le processus électoral de 2027, en veillant à ce que la réunion annuelle du Conseil réponde aux enjeux de l'Association*
 - Assurer la viabilité financière et opérationnelle de la Fédération : *Soutenir la mission à long terme de la Fédération, en garantissant sa viabilité financière ainsi que ses systèmes organisationnels et opérationnels, tout en préservant le caractère bénévole de la FAFICS*
- 6. Renforcer la communication, l'information, la collaboration et l'engagement :** *garantir une communication et un partage d'informations opportuns, accessibles et efficaces entre la FAFICS, ses associations et ses retraités, en utilisant les langues, les canaux et les technologies appropriés pour renforcer l'engagement et la participation, tout en répondant aux besoins en matière de multilinguisme et d'accès à l'information*

Modèle proposé de plan de travail de la FAFICS :

Ce modèle comprend un énoncé des résultats pour chaque priorité stratégique, en précisant que les travaux menés sur une priorité stratégique ont une incidence sur la réalisation des autres priorités stratégiques, les domaines d'action clés, les résultats/livrables, la ou les personnes responsables, les tâches pour les exercices 2026-2027 et 2027-2028, ainsi que les sources de financement. Chaque comité permanent continuera à disposer de son propre plan de travail plus détaillé.

8. Au cours de la discussion, un large consensus s'est dégagé sur les priorités stratégiques et le modèle de plan de travail, notamment sur la nécessité de sortir du cloisonnement des services. Un débat a eu lieu sur la manière de caractériser les travaux de la FAFICS en matière de retraite et d'assurance maladie, en particulier concernant l'utilisation des termes « protéger » et

« promouvoir ». Suzanne fournira la terminologie relative aux questions de retraite, tandis que Jay et Debbie s'occuperont de celle concernant l'assurance maladie. La question des soins de longue durée doit être incluse. Il convient de clarifier ce que l'on entend par « renouvellement du leadership », ainsi que les termes « large » et « équitable » dans le contexte de l'adhésion. En ce qui concerne la crédibilité de l'organisation et sa gouvernance, nous renforçons et améliorons ce que nous faisons déjà plutôt que de repartir de zéro. Il convient de se référer aux statuts de la FAFICS. Une fois que toute la terminologie aura été finalisée, elle sera utilisée de manière cohérente dans toutes les communications de la FAFICS.

9. Il a été convenu ce qui suit : a) Maria diffusera la version finale du modèle de priorités stratégiques et de plan de travail, en tenant compte des commentaires formulés par le Bureau, et la transmettra aux membres du Bureau pour qu'ils la complètent ; b) **tous** les membres du Bureau apporteront leurs contributions au modèle de plan de travail avant le 15 octobre. Les résultats seront intégrés dans la mesure du possible ; c) le groupe de travail du Bureau rencontrera les comités permanents pour discuter des résultats ; d) le groupe de travail du Bureau intégrera à l'avenir les résultats dans le modèle de plan de travail ; e) le groupe de travail proposera un processus de planification stratégique quinquennal fondé sur l'expérience acquise au cours de ce cycle de planification du travail ; f) une décision sera prise concernant les informations à partager avec les associations et les parties prenantes externes.

Point 5 de l'ordre du jour. Rapport du vice-président chargé de la préparation du^{57e} Conseil de la FAFICS

10. Le vice-président Clemens Adams a présenté un projet de document conceptuel sur la préparation du^{57e} Conseil.

11. Il a été confirmé que le Conseil se tiendra à Genève du 19 au 23 juillet 2027. L'OIT accueillera la réunion. Une lettre a été envoyée par le président sollicitant les contributions des associations sur la manière d'améliorer le prochain Conseil, de renforcer l'interaction et l'engagement. La date limite pour les réponses des associations est fixée au 25 septembre. Un groupe de travail composé de représentants des associations est en cours de constitution pour préparer le Conseil sous la direction de Clemens.

12. Maria et Abdou proposeront des membres pour le groupe de travail issus d'Amérique latine et d'Afrique. Pour l'Afrique, il serait souhaitable de disposer à la fois d'un représentant anglophone et d'un représentant francophone. Les membres du groupe de travail ne devront pas faire partie du Bureau afin de garantir une participation plus large des associations. L'AFUS-Paris et l'AFICS-Philippines ont déjà désigné des personnes pour faire partie du groupe de travail. Une fois le groupe de travail constitué, le président en annoncera la composition à toutes les associations. Le groupe de travail sollicitera l'avis des comités permanents, car cela constitue également un moyen d'impliquer davantage d'associations. Les comités permanents ont indiqué qu'il était redondant de consacrer une journée à leurs questions avant le Conseil, puis de revenir sur ces mêmes sujets lors des séances plénières. Une idée a été avancée : envisager des ateliers et des petites sessions regroupant 6 à 8 associations, tant avant que pendant le Conseil, afin de renforcer la participation, en particulier celle des participants à distance. Il a été suggéré qu'une fois que le groupe de travail aura achevé la collecte et l'analyse des données et préparé un projet d'ordre du jour du Conseil, il envoie un rapport intermédiaire aux associations afin de recueillir une dernière série de commentaires avant la finalisation de ce projet d'ordre du jour. Des normes et des lignes directrices devraient être établies pour les présentations, en recourant davantage aux graphiques et aux présentations PowerPoint. Les présentations devraient mettre l'accent sur les mesures prises plutôt que sur le processus. Il a été convenu qu'un message de suivi serait envoyé aux associations concernant la date limite pour les commentaires et le recrutement de nouveaux membres pour le groupe de travail.

Point 6 de l'ordre du jour : Rapport des comités permanents

Comité permanent de la communication

13. Le président, Juan Casas Zamora, a fait le point sur la situation.

14. Le président a présenté deux documents concernant la création d'un groupe de rédaction et la publication « FAFICS Voices ». La commission permanente se réunira la semaine prochaine pour affiner ces propositions.

a) Groupe de rédaction

De manière générale, il aurait pour mission :

- élaborer un programme équilibré et tourné vers l'avenir, comprenant des contenus écrits, visuels et audiovisuels, au profit des associations membres et de l'ensemble des parties prenantes de la FAFICS ;
- construire et entretenir une communauté d'auditeurs et de lecteurs en encourageant le dialogue, la participation et un engagement continu ;
- veiller à ce que les contenus publiés soient exacts, pertinents, clairs, éthiques, accessibles et conformes aux valeurs et à l'orientation stratégique de la FAFICS ;
- donner une plus grande visibilité aux associations membres, notamment à leurs réalisations, leurs défis, les enseignements tirés, leurs initiatives et leurs bonnes pratiques ;
- renforcer la visibilité et la voix de la FAFICS au sein de la communauté des Nations unies, en particulier en matière de retraites et d'assurance maladie après la cessation de service ;
- mettre en avant des personnes, des programmes, des initiatives et des innovations susceptibles d'informer et d'inspirer le public ; et
- coordonner la recherche éditoriale, la planification et la production, et recommander des améliorations au Bureau.

Le public cible serait :

- les associations membres de la FAFICS et leurs adhérents à travers le monde ;
- les retraités du système des Nations Unies, les bénéficiaires de pensions et leurs personnes à charge en général ; les fonctionnaires en activité du système des Nations Unies approchant de la retraite ; la communauté des Nations Unies au sens large ; et
- les organisations de la société civile, les organisations non gouvernementales et intergouvernementales, ainsi que d'autres acteurs œuvrant dans des domaines liés aux Nations Unies.

b) FAFICS Voices

De manière générale, il s'agirait d'un podcast multilingue proposant des conversations enregistrées, des témoignages et des explications visant à :

- de créer et de maintenir une communauté d'auditeurs au sein des associations membres de la FAFICS en encourageant le dialogue, la participation et un engagement continu ;
- rendre plus compréhensibles les questions touchant les retraités et les bénéficiaires, en particulier les pensions et l'assurance maladie après la cessation de service ;
- améliorer et renforcer la visibilité et la voix de la FAFICS ainsi que sa contribution à l'ensemble de la communauté des Nations Unies, notamment en matière de pensions et d'assurance maladie ;

- donner une plus grande visibilité aux associations membres et à leur travail, en mettant en avant leurs succès et leurs réalisations ainsi que les défis rencontrés et les enseignements tirés ;
- mettre en avant des personnes, des programmes, des initiatives et des innovations susceptibles d'informer et d'inspirer les auditeurs ;
- partager les bonnes pratiques en analysant ce qui a fonctionné, pourquoi cela a fonctionné et ce qui pourrait être reproduit ou adapté ailleurs ; et
- préserver la mémoire institutionnelle et partager l'expérience entre les associations, les régions et les générations de fonctionnaires internationaux.

Le public cible serait :

- les membres de la FAFICS à travers le monde, les autres retraités et bénéficiaires du système des Nations unies, ainsi que le personnel en activité approchant de la retraite ;
- - les organisations de la société civile, les organisations non gouvernementales et les organisations intergouvernementales œuvrant dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire, des droits de l'homme, de la protection sociale, de la consolidation de la paix, de l'égalité des sexes et d'autres domaines liés au programme des Nations Unies.

15. Au cours de la discussion, il a été souligné que le groupe de rédaction devait se concentrer sur la fourniture d'orientations et de conseils stratégiques, et non sur la production de contenus. Nous devons veiller à établir une distinction claire quant à l'identité des détenteurs des informations produites, en particulier si les documents sont publiés sur notre site web. En ce qui concerne les podcasts, un podcast sera testé avant la fin de l'année, probablement avec la participation du président de la FAFICS. Les podcasts assurent la transparence sur qui nous sommes et ce que nous faisons, confèrent de la légitimité et attirent des membres. Chaque podcast devrait se terminer par un appel à l'action. En ce qui concerne le contenu, bien que l'accent puisse être mis sur l'actualité, le cas échéant, nous promouvons le bénévolat et la manière dont nous contribuons à bâtir un monde meilleur selon notre point de vue. Il existe également la Communauté de plaidoyer des Nations unies, à laquelle de nombreux retraités ont adhéré, qui produit du contenu sur le développement et d'autres questions de fond liées aux Nations unies. En ce qui concerne le public cible, il a été estimé que nous devons nous concentrer sur nos membres et nos membres potentiels, les retraités, ainsi que le personnel en activité et les anciens fonctionnaires. Quant à la charge de travail considérable que cela implique, Quattro Medios Digitales apportera son soutien, car ce type de mission s'inscrit dans le cadre de son mandat actuel. La Commission permanente chargée de la planification de la relève recherchera, au sein du vivier d'expertise, des membres potentiels pour le groupe de rédaction. Afin de faciliter cette recherche, la Commission permanente chargée de la communication rédigera une brève description des fonctions clés.

16. En ce qui concerne le dépliant « Qu'est-ce que la FAFICS ? », le contenu et la formulation doivent être mis à jour. Les membres du Bureau enverront leurs suggestions de modifications du texte.

Comité permanent chargé des adhésions

17. Le président, Abdou Khadre Diakhate, a fait le point sur la situation.

18. Le Comité permanent est en train de finaliser son plan de travail.

19. Le Comité permanent a été élargi : le secrétaire et le trésorier de la FAFICS y siègent désormais en tant que membres permanents. La vice-présidente Aye Win apportera son soutien aux travaux du Comité permanent en matière de communication et souhaiterait que le président précise tout autre

soutien à apporter. La vice-présidente Maria Machado a proposé d'apporter son expertise auprès des associations d'Amérique latine. Le président soumettra au président une proposition concernant le poste de vice-président. Chaque membre de la commission se verra attribuer un portefeuille comprenant plusieurs pays. Des rapports d'avancement trimestriels seront établis.

Membres du Comité permanent :

Abdou Khadre Diakhate – Président – ASAFI – Sénégal ;
Souleymane Diabate – Président – AIAFI-SNU –
Abidjan ; Maurice Critchley – Président – AAFICS –
Australie ; Manijeh Torabi – Trésorière – ARICSA –
Autriche
Abu Khaled Masood – Président émérite – AFUNSOB – Bangladesh Claude
Menezes – Président – AAFIB – Brésil
Murali Balasubramaniam – Membre du conseil d'administration – CAFICS-ACAFI –
Montréal John Kakonge – Président – AFICS – Kenya
Patrick Gallaud – Président – AFUS –
Paris Delia Barcelona – Secrétaire –
FAFCS Peter Wichmand – Trésorier –
FAFICS

Pays en cours de traitement, à soutenir ou à contacter :

Afrique : Cameroun, Gambie, Guinée, Malawi, Maroc, Ouganda, Afrique du Sud, Zambie et Zimbabwe
Asie : Cambodge, Timor oriental, Iran, Japon, Vietnam
Europe : Irlande, Géorgie, Serbie
Amérique latine : République dominicaine, Guatemala et El Salvador

Comité permanent chargé de la planification de la relève

20. La présidente par intérim, Nancy Hurtz-Soyka, a fait le point sur la situation.

21. Le Comité permanent a finalisé et soumis son plan de travail.

22. En ce qui concerne le vivier d'expertise, le Comité permanent sur la planification de la relève a collaboré avec M. Chand Kausil, de l'UNICT, qui a conçu la nouvelle application du vivier d'expertise et identifié un site d'hébergement temporaire gratuit sur lequel le vivier d'expertise est actuellement hébergé. À l'avenir, il a été décidé que le site web de la FAFICS ne pourra plus héberger le vivier d'expertise. D'autres options ont été examinées et la recommandation porte sur une société, MilesWeb, capable d'héberger l'application et la base de données, de fournir à la FAFICS le contrôle administratif du serveur, une assistance technique 24 heures sur 24, des sauvegardes, la sécurité et une assistance technique, tout en permettant une extension du système au fil du temps. Nous choisirions le nom de domaine. Le coût s'élèverait à environ 100 dollars pour 36 mois.

23. La discussion a mis l'accent sur la nécessité d'examiner attentivement le contenu du contrat type de la société. Le contrat doit inclure des clauses de confidentialité répondant aux exigences de la FAFICS. Il convient de déterminer le coût du système au-delà de la période initiale de trois ans et d'inclure une clause nous protégeant sur ce plan. Jay Pozenel sera chargé d'examiner le contrat. Jay Karia communiquera le contrat utilisé pour l'enquête sur l'assurance maladie.

24. En ce qui concerne les postes vacants, le Comité a fourni au président la liste des postes à pourvoir au sein de la direction de la FAFICS, du Conseil des pensions et de ses organes subsidiaires, d'ici à juillet 2027. Une description des fonctions clés a été rédigée pour le poste à pourvoir prochainement au sein du Comité d'audit du Conseil des pensions ; elle a été transmise au président, qui y a apporté quelques modifications. Une recherche de candidats potentiels est actuellement menée au sein du vivier d'expertise, sur la base des exigences énoncées dans la description des fonctions clés.

25. En ce qui concerne les modalités de passation de pouvoirs, des entretiens de fin de mandat sont menés avec l'ancien vice-président Marashetty Seenappa et l'ancien trésorier Romesh Muttukumaru afin de recueillir des informations et des réflexions relatives à ces fonctions.

26. La commission permanente travaille sur l'apprentissage et le renforcement des capacités et collaborera avec d'autres commissions permanentes pour soutenir leurs efforts dans ce domaine.

Comité permanent de l'ASHIL

27. Le président de la commission permanente, Jay Karia, a fait le point sur la situation.

28. La commission est en train de finaliser son plan de travail.

29. Une deuxième réunion s'est tenue avec UNISERV, en présence de Suzanne Bishopric, Jay Pozenel et Jay Karia. Il a été convenu d'organiser des réunions plus régulières pour discuter des questions d'intérêt commun. L'importance de la collaboration et de l'harmonisation des positions a été soulignée. Les questions relatives aux retraites et à l'assurance maladie ont été examinées. Des précisions ont été fournies sur les raisons des augmentations de primes et sur la manière dont les décisions ont été prises. UNISERV ignorait que le représentant syndical du personnel au sein du HLIC est un membre votant et que les retraités ont le statut d'observateurs. Un soutien a été sollicité pour que les retraités deviennent des membres votants. Il a été expliqué que, bien que les décisions soient généralement prises par consensus, il est néanmoins très important de disposer d'un droit de vote, car des votes peuvent avoir lieu.

Point 7 de l'ordre du jour : Questions diverses

30. Le secrétaire a indiqué :

- le rapport du^{56e} Conseil de la FAFICS a été publié. Les membres du Bureau ont été remerciés pour tout leur soutien dans la préparation du projet final. L'ancien président Jerry Barton et le président du^{56e} Conseil, Jacques Rao, avaient apporté une contribution substantielle.
- Le mois dernier, quatre lettres du président ont été envoyées et certaines associations ont fait savoir que cela représentait une surcharge d'informations. Le secrétaire a suggéré d'espacer les communications de manière plus stratégique, peut-être en publiant une lettre mensuelle du président mettant en avant les enjeux pertinents du mois et les décisions clés du Bureau. Le président a indiqué avoir reçu des messages de remerciement de la part des associations concernant ces communications. Ce point fera l'objet d'une discussion plus approfondie.
- Les dates des prochaines réunions du Bureau seront communiquées.

Point 8 de l'ordre du jour : Prochaine réunion du Bureau

31. La prochaine réunion aura lieu le 15 octobre.